

# Flashinfo

## Les retraités ne lâchent rien !

La journée d'actions du 29 septembre est un nouveau succès de l'action des retraités. Plus de 20 000 retraités recensés dans les 102 initiatives à l'appel des 9 organisations et associations. Sur 355 sections nous comptabilisons 600 retraités de la FAPT, des adhésions réalisés et annoncés. Alors que mois après mois initiatives après initiatives les retraités montrent leur détermination et expriment leurs difficultés grandissantes, le gouvernement confirme ce 29 septembre la poursuite du blocage des retraites. Insupportable ! Quel mépris de ce gouvernement ! Comment est-il possible de rester sourd à ces revendications quand on sait la situation de millions de retraités. Quand on sait que 7,9% près de 1,3 million vivent sous le seuil de pauvreté, que la pension moyenne des femmes est de 993 euros et que la pension moyenne d'un retraité représente 52% du revenu moyen d'activité, soit 1 306 euros. Quand on voit que par le biais du CICE le gouvernement fait cadeau aux patrons de 28,7 milliards d'euros pour quelques milliers d'emplois. Que des retraités soient obligés après une vie de dur labeur à avoir recours à un « petit boulot » pour difficilement leurs besoins vitaux. Oui! il y a véritablement de quoi être indigné et en colère !

Les 9 organisations et associations ont déjà annoncé leur volonté de poursuivre l'action pour défendre le pouvoir d'achat et les autres revendications. Elles se sont données rendez-vous le 19 octobre pour décider de la poursuite. Pas une minute à perdre pour poursuivre la mobilisation pour être plus nombreux et plus forts pour gagner.

## CICE : Le gouffre

Le 29 septembre le comité de suivi du CICE (crédit impôt compétitivité et l'emploi) a publié son rapport sur les années 2013/2014. Le bilan est sans appel. Il est écrit qu'à 28,7 milliards d'euros pour la création d'emploi d'environ 50 000 à 100 000 emplois. Soit plus de 287 000 euros par emplois. Les patrons peuvent dire merci au gouvernement!

Ensemble le 15 octobre pour s'opposer au TAFTA, CETA

La CGT membre du collectif national « stop TAFTA » appelle à participer à une journée d'action le 15 octobre pour s'opposer à ces 2 accords commerciaux qui menacent nos modèles de société. Au nom de ces accords les multinationales d'attaquer les états dont les lois généraient leurs intérêts financiers. Des initiatives sont en préparation partout en France. Une manif est organisée Paris à 15h30 de Stalingrad à République.

11ème congrès de l'UCR : à noter dans les calendriers.

9 réunions décentralisées sont prévues. Les retraités sont invités à y participer pour donner leur avis. Les retraités de notre UFR sont invités à y prendre leur place. Nous connaissons les dates suivantes : Marseille prévu en 2017, Bordeaux le 24 octobre, Toulouse le 8 novembre, Lyon le 8 novembre, Lille le 18 novembre, Paris le 21 novembre, Metz le 26 janvier. Pour BLOIS et Nantes les dates ne sont pas encore connues.

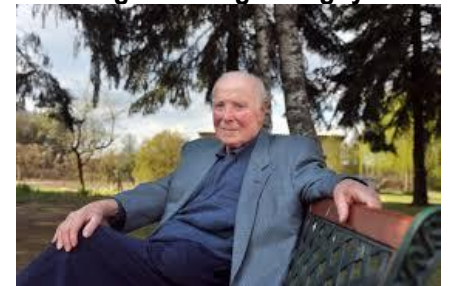
Toutes les informations sont disponibles sur le site internet [www.ucr.cgt.fr](http://www.ucr.cgt.fr).

**Syndicalisation** : Un grand plan de remise des FNI 2016.

La syndicalisation reste un des éléments déterminants pour créer le rapport de force capable de faire triompher nos revendications. A ce jour nous comptabilisons 62 nouvelles adhésions de retraités soit 25 de plus qu'à la même date en 2015. Des adhésions réalisés ou

annoncées le 29 septembre. Nous avons toutes les raisons d'être confiant et audacieux.

## Hommage à Georges Séguy



C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion, que nous avons appris le 13 août le décès à 89 ans, de Georges Séguy, ancien Secrétaire Général de la CGT de 1967 à 1982. Sa responsabilité sera marquée par les événements de mai 68 avec de nombreuses grèves suivies de grands succès revendicatifs : augmentation importante du SMIG, réduction du temps de travail, création des sections syndicales d'entreprises etc.

Très jeune il s'était engagé dans la résistance, et toute sa vie il a lutté. En 2013 il disait « Il ne suffit pas de

s'indigner, il faut résister » parole qu'il porté jusqu'à son dernier souffle.

Il était aussi très investi dans l'Institut de l'Histoire Sociale de la CGT. Il va nous manquer.

### **Le chômage repart à la hausse et les droits à la baisse ?**

Les chiffres du mois d'août 2016 montrent clairement que le chômage repart à la hausse.

La catégorie A progresse de 1% sur trois mois (+36500 personnes) dont un chiffre particulièrement inquiétant de 2,2% pour les moins de 25 ans. Les prévisions de l'UNEDIC, ne laissent pas entrevoir une inversion de tendance.

Pour la CGT, le nombre des chômeurs ne baisse pas, mais la précarité s'accroît. Il y a urgence à taxer la précarité et à réduire le temps de travail à 32 heures.

### **Air France : l'action syndicale en procès pour une chemise.**

Ce sont 15 salariés, pour la plupart syndiqués à la CGT qui ont comparu le 27 septembre, poursuivi par Air France, pour violence ou pour dégradation, devant le tribunal de Bobigny.

Les accusés étaient soutenus par un important rassemblement syndical, mais le procureur a plutôt entendu les représentants des patrons et leurs avocats. Il a requis de deux à quatre mois de prison avec sursis pour les salariés poursuivis pour violence et 1000 euros d'amende pour ceux accusés de dégradations.

Ce jugement est mis en délibéré et sera rendu le 30 novembre. Poursuivons la lutte pour la relâche de tous et contre la criminalisation de l'action syndicale.

### **DEFICIT DE LA SECU**

La fin du déficit de la sécurité sociale va, en fait, accentuer les inégalités sociales et de santé et conduire à un renoncement aux

soins et à une nouvelle détérioration des conditions de travail des salariés du secteur de la santé et du social.

Les choix opérés par le gouvernement sont majoritairement tournés vers la limitation des dépenses de santé, C'est donc la poursuite de la politique d'austérité.

Il faut un autre financement pour une politique de santé ambitieuse en réorientant les richesses créées vers la réponse aux besoins des populations.

### **GOODYEAR**

Par la grève et les manifs nous diront relaxe pour les 8 syndicalistes de GOODYEAR Les 19 et 20 octobre prochains, 8 militants CGT de GOODYEAR sont convoqués devant la Cour d'Appel d'Amiens. Ils ont été condamnés à 24 mois de prison dont 9 mois fermes assortis d'une mise à l'épreuve de 5 ans pour avoir défendu leurs emplois et ceux de leurs collègues. Cette procédure judiciaire a été enclenchée par le Procureur de la République d'Amiens alors même que la direction de Goodyear avait retiré sa plainte.

Ce sont les fondements mêmes de notre démocratie qui sont atteints lorsque les libertés syndicales sont attaquées avec une telle violence.

### **Loi travail :**

Ce 15 septembre plus de 110 manifestations avec plus de 170 000 salariés ont bravé les interdictions pour continuer de dire NON à la loi travail pour la 14ème fois. La CGT continuera de se battre pour, sur tous les terrains, empêcher l'application de cette loi, point par point, mesure par mesure, que ce soit au niveau local, dans les entreprises avec les salariés ou nationalement.

### **Calais**

Les populations du Moyen Orient et d'Afrique Orientale subissent de multiples conflits, bien souvent provoqués et entretenus dans l'intérêt capitaliste de grandes puissances telles que la France, l'Angleterre, les Etats-Unis, privant au passage ces peuples et leurs pays de leurs richesses, les laissant dans la misère et le désarroi. Après avoir reçu les bombes des pays occidentaux, avoir fait plusieurs milliers de kilomètres pour rejoindre Calais, n'ayant plus rien à perdre, ils sont prêts à tout, mettant en danger la population et les travailleurs calaisiens. Plus de 10 000 réfugiés ayant fui ces conflits, vivent dans des conditions inhumaines, indignes du pays des droits de l'Homme. Ces derniers temps, et cela va en s'amplifiant, sous l'influence d'un contexte d'élections politiques, cette situation est récupérée de façon malsaine par l'extrême-droite ; certains travailleurs et la population calaisienne ne doivent pas se tromper de cible.

### **Chine solidarité**

Emprisonnés depuis décembre 2015, 3 militants ouvriers actifs d'ONG du travail du sud de la Chine, ont été condamnés lourdement, dans le cadre d'un procès éclair. Pendant des mois, ils ont été privés de tout contact avec leur famille et leurs avocats. D'autres militants dans une ONG du travail, ont été condamnés pour « trouble à l'ordre social ». La CGT est très préoccupée par ces condamnations dans un contexte de criminalisation de l'action syndicale dans de nombreux pays du monde. Elle renouvelle sa solidarité aux ONG du travail et aux travailleurs chinois.

**Vie nouvelle m'informe  
donc je m'abonne  
6 numéros au prix  
de 12 € par an**